



- 2 -

toire éclatant. En effet, le référendum du Québec a été le catalyseur des remous politiques canadiens. Maintenant que le "non" est imposé, certains craignent qu'ironiquement ce résultat sera à long terme dangereux pour le Canada.

En effet, les dix provinces, qui forment avec deux territoires arctiques le Canada, ont toutes des gouvernements locaux cherchant à réunir le plus de pouvoir possible sur le plan provincial et avoir les relations les plus lâches avec Ottawa. Tant que les Québécois n'avaient pas voté, les neuf autres provinces anglophones faisaient taire le plus possible leurs revendications. Toutefois, j'ai été frappé dans un récent voyage de service auprès des membres du gouvernement de la province de l'Ontario de voir combien ceux-ci paraissaient plus préoccupés par le dynamisme économique de l'Alberta que par ce qui allait se passer dans la province voisine du Québec. Il serait regrettable, maintenant que le reste du Canada est assuré du maintien du Québec au sein de la fédération canadienne, que chaque province reprenne leurs propres revendications. Ces dernières vont souvent extrêmement loin: comme on le sait, l'imposition des richesses naturelles et l'exploitation de ces dernières sont du ressort des gouvernements provinciaux; il en est de même pour les pêcheries et l'exploitation des richesses minérales off-shore. De ce fait, certaines provinces comme l'Alberta et dans une moindre mesure le Saskatchewan ont accumulé des fonds considérables et sont poussées à négocier la vente de leurs produits - surtout le pétrole de l'Alberta - non pas avec le gouvernement central d'Ottawa, mais bien plutôt avec les Etats voisins des Etats-Unis.

Le Premier ministre Trudeau a déclaré avant le référendum québécois que, quel que fut son résultat, il s'engagerait à montrer non seulement aux Québécois mais à toutes les provinces qu'il est capable de prendre de nouvelles idées de réforme constitutionnelle. Plusieurs premiers ministres de pro-

./.

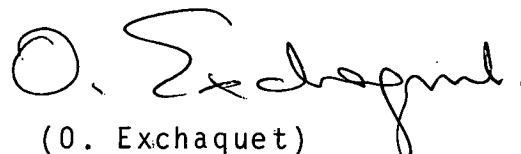
- 3 -

vinces pensent malheureusement qu'il y a deux obstacles importants à des réformes constitutionnelles: l'un c'est le Premier ministre du Canada Trudeau, l'autre le Premier ministre du Québec M. Lévesque. En effet, pour les premiers ministres des provinces anglophones, M. Trudeau, avec ses idées de "fédéralisme renouvelé", s'est toujours montré trop centraliste et a toujours cherché, depuis sa prise de pouvoir en 1968, à augmenter le pouvoir central aux dépens de celui des provinces. Quant à M. Lévesque, sa collaboration avec les chefs des autres provinces semble maintenant bien compromise.

M. Trudeau n'a pas encore fait part de ses intentions après le référendum mais on pense qu'il commencera par réunir les premiers ministres des dix provinces pour chercher avec eux dans quelle direction pourraient se diriger les travaux tendant à une réforme constitutionnelle; depuis longtemps déjà, on parle d'une possibilité de transformer le sénat en un "Bundesrat" de type allemand et également de couper définitivement le cordon ombilical avec le Parlement de Westminster qui, comme on le sait, a encore une certaine compétence pour les réformes constitutionnelles au Canada.

Dès le résultat du référendum acquis, M. Trudeau a délégué son ministre de la justice, M. Jean Chrétien, auprès des gouvernements provinciaux, pour faire les sondages nécessaires sur leur disponibilité à discuter de réforme de structure constitutionnelle.

L'Ambassadeur de Suisse :

  
(O. Exchaquet)